

2^e CONGRES INTERNATIONAL D'HISTOIRE DES ENTREPRISES EN FRANCE

(PARIS 2023)/

2nd INTERNATIONAL CONGRESS OF FRENCH BUSINESS HISTORY (PARIS 2023)

APPEL À COMMUNICATION/

CALL FOR PAPERS

CRISES, TRANSITIONS ET RÉSILIENCES : VUES NOUVELLES
SUR LES ENTREPRISES EN FRANCE ET DANS LES ESPACES
FRANCOPHONES

CRISES, TRANSITIONS AND RESILIENCIES: NEW
PERSPECTIVES ON BUSINESS HISTORY REVISITED IN
FRANCE AND IN THE FRANCOPHONE AREAS

CONGRES INTERNATIONAL D'HISTOIRE DES ENTREPRISES EN FRANCE

PARIS, 15- 16 juin 2023 – APPEL À COMMUNICATION

INTERNATIONAL CONGRESS OF FRENCH BUSINESS HISTORY

PARIS, 15th – 16th of June 2023 - CALL FOR PAPERS

Sessions thématiques :

*** Ouverture : le 28 mars 2022**

*** Date limite de dépôts des propositions : le 9 mai 2022**

Communication individuelle :

*** Ouverture : 4 juin 2022**

*** Date limite de dépôts des propositions : le 4 novembre 2022**

École Doctorale :

*** Ouverture des candidatures : le 10 juin 2022**

*** Date limite de dépôts des candidatures : le 10 novembre 2022**

Prix du meilleur livre d'histoire d'entreprise :

*** Ouverture des candidatures : le 3 juillet 2022,**

Prix de la meilleure thèse soutenue entre 2021 et 2022 :

***Ouverture des candidatures : le 3 juillet 2022**

- Website : <https://businesshistory.sciencesconf.org/>
- Facebook : www.facebook.com/Businesshistoryparis19-523768618087014/ (NOM À CHANGER)
- Twitter : <https://twitter.com/BusinessHist19> (NOM À CHANGER..)

« CRISES, TRANSITIONS ET RÉSILIENCES »

INTRODUCTION

En France et dans l' espace francophone, les entreprises ont connu ces dernières années, comme leurs homologues dans le monde, des moments de crises et des transformations profondes. La pandémie du Covid-19 qui s'est développée de façon foudroyante depuis le début de 2020 a donné lieu, comme à chaque fois après chaque crise à de nombreuses analyses sur les mutations du monde économique. Ces interrogations ont été relancées et avivées, notamment en Europe, par l'éclatement de la guerre d'Ukraine, qui, notamment, porte des coups sérieux au système mondial des échanges et, à travers lui, à la mondialisation des années 2000-2010. Comme à chaque fois, de nombreux commentateurs se sont demandés et se demandent si le « monde d'après » sera, ou pas, comme avant.

1^{ère} PARTIE : PROBLÉMATIQUES

Ainsi les crises, les conflits ou les guerres mettent à l'épreuve les entreprises. Elles les obligent à se transformer et testent leur résilience. Mais elles engagent aussi l'État. Les résonnances keynésiennes des mesures prises dans des temps récents face à la crise de la Covid-19 ont contribué à interroger les modèles économiques ou politiques jusque-là dominants. Elles nous rappellent que l'État entendu au sens large est et demeure toujours un acteur majeur dans les périodes de crise. Avec le recul, comment ne pas penser à d'autres périodes de l'histoire : les crises économiques cycliques du XIX^e siècle (celle par exemple de 1846-47 ou la longue dépression des années 1883-1896), ou celles du XX^e (1921-1922, 1926-27, plus encore la « grande dépression des années 1930, celles, récurrentes des années 1970, 1980 et 1990, ou plus près de nous les chocs de 2007-2009. Comment ne pas évoquer aussi les conflits militaires, de

plus en plus industrialisés, qui ont engendré la guerre totale, puis ouvert sur l'âge nucléaire et les conflits indirects entre superpuissances passées, présentes ou émergentes. À ces crises succèdent des périodes de reconstructions, de restructurations et de transformations plus ou moins brutales. Ces questions ne sont pas nouvelles. Les historiens, comme des chercheurs relevant d'autres disciplines, ont déjà étudié ces périodes et les processus d'adaptation, de reconversion ou de mutation des économies nationales ou régionales, des entreprises et de leurs acteurs respectifs. Si certains secteurs de l'économie ont résisté, voire bénéficié des crises, d'autres en ont souffert au point, parfois, de disparaître au profit d'acteurs étrangers. De nouvelles structures, de nouveaux équilibres et de nouvelles façons de penser ou de faire ont souvent émergé de ces périodes.

Que peut nous apprendre ici l'histoire ? Les difficultés, voire l'effondrement de certains secteurs constituent une première source de compréhension de l'actualité. La distance historique permet de mieux revenir sur les concepts, pour les en identifier les permanences et les contingences et faire apparaître les temporalités de ces phénomènes majeurs. Cela conduit à s'interroger sur leur éventuelle nouveauté ou modernité, permet de savoir ce qu'ils peuvent engendrer en termes de « transitions » ou de « résilience » ... Si ruptures il doit y avoir, où, quand, comment et pourquoi sont-elles susceptibles d'apparaître au regard de la dimension historique ? Ne faut-il pas plutôt parler d'accélération de tendance plus anciennes ? Comment ces phénomènes interrogent-ils les cadres intellectuels, les outils et les méthodes de la *business history* à la française ? Répondre à ces questions constitue l'objectif assigné au deuxième Congrès de Paris.

Il s'agit, dans un esprit d'ouverture intellectuelle et disciplinaire, de rassembler le plus largement possible des chercheurs issus de différentes traditions des sciences humaines. Il suffit dès lors qu'ils inscrivent leurs travaux dans une perspective historique ou qu'ils abordent des questions liées à la dynamique historique des entreprises. Outre les collaborations et les confrontations entre les enseignants et chercheurs français ou étrangers, l'objectif de ce congrès est aussi de favoriser les échanges entre le monde académique et les acteurs de la vie économique, tant publics que privés, qui s'intéressent à l'histoire des entreprises, à leur positionnement et à leur fonctionnement, à leurs performances, à leurs structures et à leurs stratégies, à celle, plus largement, des organisations et de tous ceux qui y vivent et y travaillent. Enfin, le congrès se fixe, logiquement, l'objectif d'offrir, à propos de ces objets, l'occasion d'une réflexion sur la façon dont l'histoire des entreprises se fait, s'écrit aujourd'hui en France ou dans l'espace francophone. Cela ouvre la voie à un large débat sur les perspectives et les

différences par rapport à d'autres approches notamment anglo-saxonnes. Il s'agit ainsi d'aborder trois grands groupes de questions.

2ème PARTIE : AXES PROPOSÉS

Dans la droite ligne des questionnaires qui précèdent, trois axes majeurs se dégagent. Il s'agira d'évaluer et/ou de mesurer les forces et les faiblesses des entreprises françaises et étrangères dans un environnement de crise. Il conviendra ensuite de s'interroger sur les pratiques et les comportements des firmes françaises face au défi du changement et de l'adaptation. Enfin la question se pose de savoir si l'histoire des entreprises en France dispose ou non des outils et des concepts pour penser la transition et la résilience aujourd'hui ?

1- Forces et faiblesses des entreprises - françaises ou étrangères - dans un environnement de crise ?

De fait, tenter d'évaluer ou de mesurer les forces et les faiblesses des entreprises et/ou étrangères implique de répondre à quelques questions fondamentales : quelles sont les contraintes auxquelles elles sont confrontées ? quelles stratégies élaborent-elles pour y faire face ou pour assurer et :ou poursuivre leur croissance ? quelles incidences les unes et les autres ont-elles sur les structures (gouvernance, formes de propriété ?) ; celles-ci ont-elles eu, en retour, un impact sur les contraintes et les stratégies ? peut-on identifier, dès lors, un modèle français d'organisation et de management ?

1.1-Les contraintes

- Poids des institutions publiques nationales (État, politiques économiques, entreprises publiques, rôle du droit et des lois sociales, cadre légal et réglementaire, etc.).
- La question de l'indépendance nationale
- Spécificités du fonctionnement du marché du travail et des relations sociales ?
- Modalités de régulation des marchés et de la concurrence (prix, standards, normes, lobbys, cartel, droit des affaires et de la concurrence, etc.).
- Poids des organisations associatives et coopératives dans la dynamique économique.

1.2-Les stratégies

- Choix stratégiques et choix géographiques : le positionnement sur la chaîne de valeur dans le capitalisme mondialisé

- Les entreprises françaises et la technologie (modalités de production, robotisation, technologie des produits, innovation et recherche).
- La question entrepreneuriale et managériale (**risques versus innovations**)
- **Les formations** (recrutement des élites managériales, rôle des ingénieurs, poids des consultants)
- Modalités de financement de l'activité économique (banques, marchés des capitaux, modalités de régulation monétaire et financière, etc.)
- Pratiques comptables, financières ou marketing, gestion du personnel

1.3-Les structures

- Gouvernance, formes de propriétés (familiale, actionnariale), statuts juridiques, modalités de contrôle.
- Structure et dynamique des politiques d'investissement, de soutien à la recherche et à l'innovation
- Existence et/ou persistance d'un modèle français (formes d'organisation, styles et techniques de management, mentalités, valeurs et idéologies spécifiques) ?

2- Les entreprises françaises face aux défis du changement et de l'adaptation ?

Il est souhaitable de s'interroger aussi sur les pratiques et les comportements des firmes françaises face au défi du changement et de l'adaptation : impact des crises sanitaires (et pas seulement de la Covid-19), rééquilibrage mondial de flux d'investissement (ainsi avec la crise ukrainienne), transformations internes (composition et organisation des entreprises) et externes (impact des données et des facteurs géopolitiques), émergence d'une nouvelle régulation nationale et internationale, au point que, tant dans les doctrines que dans les faits, puisse parler de fin du libéralisme.

2.1-L'impact des crises sanitaires dans la longue durée (des pestes à la Covid)

- Leçons des crises sanitaires du passé (même lointaines) sur la façon de gérer les crises (urgence, développement durable et pollution, technologies de l'information et de la communication d'hier et d'aujourd'hui, apports spécifiques de l'archéologie)
- Place des considérations éthiques (pouvoir régalien et libertés individuelles, responsabilité sociale des entreprises (RSE), etc.
- Nouvelles formes de travail et d'organisation, question des minorités et du respect des diversités

2.2-Le rééquilibrage mondial des flux d'investissement

- Assiste-on à une évolution de la dynamique historique de certaines activités françaises sur les marchés mondiaux : retour des investissements en France et en Europe ? Stratégie de recentrage ?
- Évolution ou adaptation du poids et du rôle des entreprises étrangères en France.

2.3-Les transformations de l'entreprise

- Transformations à l'interne : composition et organisation des entreprises (Genre, minorités visibles, « positive action »)
- Transformations à l'externe : les entreprises dans les relations géopolitiques de la France avec d'autres économies mondiales ou d'autres aires culturelles (Asie, Afrique, Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine)

2.4- Vers une nouvelle régulation nationale et internationale : la fin du libéralisme ?

- Évolutions des doctrines et politiques de régulation (du global au local)
- Évolutions des pratiques de régulations privées (concurrence, monopoles, cartels, etc.), publiques (planification, nationalisation, etc.) et mixtes (taxe carbone,

3- L'histoire des entreprises en France dispose-t-elle les outils et les concepts pour penser la transition et la résilience aujourd'hui ?

De tels questionnements impliquent aussi une dimension méthodologique : l'histoire des entreprises en France dispose-t-elle des outils et des concepts permettant de penser la transition et la résilience aujourd'hui. Cela implique d'identifier les concepts et les cadres pertinents, de revenir sur les sources et leur exploitation, en tenant compte des expériences accumulées et des voies nouvelles qui s'esquissent aujourd'hui. Enfin, en une période de profonde transformation de la transmission des savoirs, il est devenu crucial en s'interroger sur la question de la publication des travaux et des résultats de recherche (langues et langages, support, droits de propriété et diffusion des savoirs).

3.1- Concepts et cadres intellectuels

- Théories et pratique de la pluri, inter et transdisciplinarité
- Écoles (d'histoire, de gestion, etc.) et approches méthodologiques nationales, écoles internationales (notamment anglo-saxonnes)

- Alternatives entre quantitative et qualitative (approches économétrique, institutionnaliste, etc.)
- Dialogue avec de nouveaux acteurs (archivistes, histoire appliquée, etc.)
- Faut-il dialoguer avec de nouveaux acteurs ? Comment ? (archivistes, chercheurs des Sciences humaines et sociales (historiens, gestionnaires, sociologues, économistes, anthropologues...); entreprises de communication et d'histoire, juristes, journalistes, revues, journaux, sociétés savantes et associations académiques, *Think-tanks*, etc.).

3.2- Les sources et leur exploitation : expériences accumulées et voies nouvelles

- Risques et défis pour l'historien des entreprises (accessibilité des archives, contrôle, droits de propriété, destruction d'archives, nouvelles sources, nouvelles formes de conservation ou de valorisation des fonds par les entreprises, etc.).
- Les pratiques de l'histoire des entreprises (conservation de la mémoire, outils de valorisation et de communication, formation des salariés, levier de changement, construction de la stratégie, etc.).
- L'impact des nouvelles technologies (constitution des archives, conservation, accessibilité, communication, droits d'usage et de propriété).

3.3- Rendre publique les résultats des recherches

- Langue et langages (comment parler, rôle de l'anglais, etc.)
- Les supports (médias, revues, publications,
- Propriété intellectuelle et diffusion (droits d'auteur, *open source*, etc.)
- Constitution de la mémoire des entreprises immédiate ou très récente (archives collectées sur des crises en cours, archives orales, communication des archives numériques récente aux chercheurs, etc.)

ORGANISATION

L'organisation du congrès regroupe un vaste ensemble d'institutions publiques ou privées. Il se déroulera à l'ESCP. Par ailleurs, un séminaire doctoral sera organisé à l'Université Paris-Dauphine. Il sera ouvert à une douzaine étudiants de doctorat.

Le comité de pilotage est constitué de : E. Godelier (Président, École Polytechnique), D. Barjot (Sorbonne Université), J.-P. Bouilloud (ESCP Europe), L. Ducol (Saint Gobain – ASCSHS), S. Effosse (Université Paris Nanterre), G. Garel (CNAM), M. Le Roux (CNRS – IHMC- ENS-Paris 1), A. Michel (Université d'Évry-Val-d 'Essonne), R. Nougaret (CTHS), R. Busquet, Marie Laperdrix (BNP Paribas, ENC-CJM), Agnès D'Angio-Barros (Arch. nat.), C.Maitte (Univ. G. Eiffel), Anne-Marie Granet (Grenoble) (TBC).

1) Propositions

Si nous encourageons principalement les propositions sur les thèmes présentés ci-dessus, les communications traitant de tout autre sujet relatif à l'histoire des entreprises, notamment dans une approche comparatiste, seront aussi examinées avec intérêt par le comité du programme. Dans ce cadre, sont acceptées des contributions issues de disciplines telles que l'histoire, notamment l'histoire économique et celle des sciences et des techniques, la gestion et le management, mais aussi l'économie, la sociologie, le droit, la science politique, voire le cas échéant, la géographie, l'ethno-anthropologie, la psychologie sociale ou cognitive, la linguistique, etc... Le congrès n'entend pas se limiter aux recherches qui porteraient exclusivement sur les XIX^e, XX^e et XXI^e siècles. En outre, sont recevables les propositions individuelles ou collectives qui traitent des entreprises françaises et étrangères qui opèrent en France. Sont également recevables celles qui traitent des entreprises françaises ou étrangères opérant à l'étranger et en relation avec la France (par exemple au sein de l'espace francophone ou des anciennes colonies, etc.). Enfin, sont recevables à la fois les communications individuelles et les propositions de sessions complètes.

Dans un premier temps, un appel à communication pour les sessions sera lancé 25 mars 2022 avec un retour des propositions validées le 16 mai 2022 (À VALIDER). Chaque proposition de session – en français ou en anglais – sera déposée sur une page du site web prévue à cet effet. Pour être recevable, une fois le questionnaire rempli, cette proposition doit se présenter sous la forme d'une page maximum rédigée en français ou en anglais, indiquant la thématique de la session, le nom du responsable de la session, un résumé d'une page (300 mots). En outre, elles devront proposer un président de session, un commentateur, et au maximum 3, voire 4, propositions de communication. Par ailleurs, la session ne sera évaluée que si chaque participant à celle-ci dépose un CV d'une demi-page (CV comportant titre, fonction adresse, e-mail) et un court résumé (1 page maximum en français ou en anglais) de sa proposition d'intervention. Chaque session durera 90 minutes maximum (10 minutes de commentaires et

15 minutes maximum pour chaque présentation). L'évaluation des sessions sera envoyée au responsable de la session le 25 juin 2022. Les sessions acceptées seront publiées sur le site.

Dans un second temps, l'appel à propositions de communications individuelles sera ouvert le 4 juin 2022. Les propositions devront parvenir au plus tard le 4 novembre 2022. Chaque proposition devra inclure un résumé d'une demi-page (300 mots) en français ou en anglais et un curriculum vitae d'une demi-page (CV, titre, fonction adresse, e-mail). L'évaluation des propositions sera envoyée au responsable de la session le 16 décembre 2022. Pour les jeunes collègues qui le souhaitent (docteurs, post-doctorants, enseignants-chercheurs ou chercheurs occupant leur premier emploi), il est possible de poser une candidature à la meilleure première présentation au congrès.

Une fois acceptées, les propositions (papier et/ou présentation en français ou en anglais) devront être postés sur le site du congrès le 2 juin 2023 au plus tard (maximum 30000 signes et/ou présentation *Power Point*) et accompagnés DANS TOUS LES CAS d'un résumé en français ET en anglais).

Les propositions de communication ou de session seront déposées en ligne à <https://businesshistory.sciencesconf.org/user/submit> au format PDF.

Par la suite, toutes les documents et propositions devront être déposées sur le site à <https://businesshistory.sciencesconf.org/user/submit>

Les sessions du congrès auront lieu à l'ESCP du jeudi 15 au vendredi 16 juin 2023.

EST-CE QUE NOUS CONSERVONS CETTE IDÉE ??? => Par ailleurs, les doctorants (à partir de la 2^e année) pourront présenter leur recherche sous forme de poster à partir du jeudi 12 septembre dans les locaux de l'ESCP. Les propositions de poster doivent inclure un résumé d'une demi-page (300 mots) en français ou en anglais et un curriculum vitae d'une demi-page (CV, titre, fonction adresse, e-mail) en précisant qu'il s'agit d'une présentation en poster.

2) Journée doctorale

Une journée doctorale sera organisée le mercredi 14 juin 2022 dans les locaux de l'université Paris Dauphine. Elle est ouverte à 12 étudiants. Les candidats doivent être inscrits en 2^e année de doctorat en histoire des entreprises en France. Toutefois, les candidatures issues d'autres disciplines seront recevables dès lors qu'elles mobilisent une approche historique.

Le dossier doit comprendre un CV, une lettre de motivation, une lettre de recommandation du directeur de thèse et un texte de présentation du projet de thèse de 15 pages maximum, bibliographie et sources comprises. Le cas échéant, il est possible de demander un soutien financier pour les frais liés aux congrès. La date limite d'envoi des candidatures est fixée au 10 novembre 2022.

3) Logements

À FAIRE ... (Des possibilités d'hébergement seront proposées à la Cité internationale de Paris pour les étudiants (50 chambres) et des chercheurs (10 studios). Un ensemble d'hôtels partenaires proposent des possibilités de logement à des prix variés (voir liste sur le site Web : à <https://businesshistory.sciencesconf.org/>)

4) Prix

L'organisation prévoit l'attribution de 3 prix :

- 1) Prix de la meilleure communication au congrès. Ce prix s'adresse à des jeunes collègues qui le souhaitent (docteurs, post-doctorants, enseignants-chercheurs ou chercheurs occupants leur premier emploi). Il est possible de poser une candidature à la meilleure première présentation au congrès. Au moment du dépôt de leur proposition de communication, les candidats doivent s'inscrire auprès des organisateurs. La dotation du prix est de 1000 euros.
- 2) Prix de la meilleure thèse soutenue. Ce prix s'adresse aux chercheurs ayant soutenu un doctorat traitant d'histoire des entreprises et des organisations en 2021 et 2022. Il n'est pas réservé aux doctorats en histoire. Les candidats devront faire acte de candidature auprès des organisateurs en déposant leur candidature sur le site. L'ouverture des candidatures est fixée au 3 juillet 2022. Le prix se compose d'une récompense de 1000 euros et d'une aide à la publication (3000 euros). Il sera attribué lors de la soirée de Gala.

3) Prix du meilleur ouvrage d'histoire des entreprises en langue française. Il est susceptible d'être attribué à tous les chercheurs francophones ou, si tel n'est pas le cas, ayant publiés un ouvrage en langue française au cours des 3 dernières années (2020, 2021, 2022). Il est doté d'un prix de 1000 euros. Il sera attribué lors de la soirée de Gala.

5) Frais d'inscription (TBC)

AVANT le 3 février 2023 :

Étudiants (sur présentation d'une photocopie de la carte d'étudiant) : 25 euros

Enseignants, chercheurs, participants : 55 euros

APRÈS Le 3 février 2023 AVRIL

Étudiants (sur présentation d'une photocopie de la carte d'étudiant) : 35 euros

Enseignants, chercheurs, participants : 85 euros

Par ailleurs, Il est possible de soutenir l'organisation du congrès grâce à des contribution plus importantes : Inscription de soutien : 320 euros (minimum)

Sur demande, le comité d'organisation pourra offrir un soutien financier en particulier aux jeunes chercheurs et aux collègues étrangers. La demande devra être envoyée au plus tard 3 février 2023).

Les inscriptions au colloque sont à envoyer avec le règlement en ligne à l'ASCSHS (Association de soutien au congrès de sociétés historiques et scientifiques)

- Website : <https://businesshistory.sciencesconf.org/>

- Facebook : www.facebook.com/Businesshistoryparis19-523768618087014/

- Twitter : <https://twitter.com/BusinessHist19>